

Offre d'emploi : Encadrant(e) Technique d'Insertion / Chef de culture Horticole (H/F)

Structure : Association Floricotte (Atelier Chantier d'Insertion)

Lieu : Geay (17250), Charente-Maritime

Contrat : CDD de remplacement – 4 mois (renouvelable) – Temps plein (35h/semaine)

Prise de poste : Immédiate / Dès que possible

Rémunération : Selon profil et expérience (Grille Convention Collective des ACI / SYNESI)

À propos de Floricotte

Floricotte est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) engagé et passionné. Notre mission ? Allier inclusion sociale et valorisation de la terre à travers une production horticole biologique et locale.

Sur notre site de Geay, nous produisons avec soin des fleurs à couper (fraîches et séchées pour la confection de bouquets), ainsi que des plantes en pots et des semences. Pour mener à bien cette aventure humaine et technique, nous accompagnons chaque jour une équipe de 10 à 13 salarié (e)s en parcours d'insertion.

En binôme avec une assistante encadrante technique et en lien étroit avec notre accompagnatrice socio-professionnelle, sous la responsabilité de la directrice, vous aurez un rôle clé dans le quotidien de la structure pendant l'absence d'une de nos encadrantes.

Vos Missions Principales

En tant qu'encadrant(e) technique, votre quotidien s'articule autour de deux piliers : la technique horticole et la pédagogie d'insertion.

1. Encadrement et animation de l'équipe :

- Organiser, planifier et distribuer le travail quotidien de l'équipe en insertion (10 à 13 salariés).
- Transmettre les gestes professionnels liés à l'horticulture et à la fleuristerie (semis, entretien, récolte, confection de bouquets, conditionnement).
- Veiller au respect des règles de sécurité sur le chantier et maintenir une dynamique d'équipe bienveillante et constructive.

2. Gestion technique de la production :

- Suivre et mettre en œuvre le calendrier de production horticole (fleurs coupées, plantes en pots, aromatiques) dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique.
- Participer à la préparation des commandes et à la commercialisation en circuit court (confection des bouquets secs et frais, préparation des bottes).
- Assurer l'entretien courant du matériel et le suivi des cultures.
- Suivi des stocks, matière première, achats opérationnels

Votre Profil

Compétences techniques requises :

- **Formation** : Diplôme horticole (BTA, BTSA) ou solide expérience équivalente.
- **Expérience** : en maraîchage, horticulture ou production florale (idéalement bio) et en encadrement d'équipe indispensable
- **Permis B indispensable** (la conduite de tracteur est un vrai plus).
- Une première expérience dans l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ou l'économie sociale et solidaire sera fortement appréciée.

Qualités humaines :

- **Pédagogie et empathie** : Vous avez le goût de la transmission et un intérêt sincère pour l'accompagnement social.
- **Leadership bienveillant** : Vous savez animer un groupe, valoriser les compétences de chacun et gérer les situations conflictuelles avec calme et fermeté.
- **Esprit d'équipe et rigueur** : Vous aimez travailler en équipe, vous savez faire preuve d'autonomie sur le terrain et de prise d'initiative.

Pour postuler

Vous souhaitez mettre vos compétences horticoles au service d'un projet porteur de sens et soutenir notre équipe pendant cette période charnière ?

Envoyez votre CV et une courte lettre de motivation à l'attention de **Lolita Enselme** par email : Lolita.enselme@floricotte.fr (Préciser en objet : *Candidature ETI Horticole*).

Conditions du poste

- **Lieu de travail** : 17250 Geay
- **Contrat de travail** : CDD de remplacement (4 mois) – Temps plein 35h hebdomadaire
- **Classification** : Échelon A, coefficient 305 de la Convention Collective Nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI / SYNESI)
- **Salaire** : Application stricte de la grille conventionnelle selon l'échelon 305 (salaire de base brut auquel s'ajoutent les éventuelles primes d'ancienneté conventionnelles du candidat + 10% de prime de précarité et 10% d'indemnité de congés payés en fin de contrat).